

Paris, 47<sup>th</sup> 1841

4895



Madame et cher ami,

Les jours se passent et  
je ne suis pas encore allé vous voir.  
Je présume que vous avez réintégré  
votre domicile. Pourrai-je me présenter  
chez vous dimanche prochain ou  
le lundi, jour de Noël? ... Je vous offrirai  
mes vœux de bonne année par la  
même occasion, puis que le temps sera  
venu.

Les affaires du Collège de France  
s'arrangent mieux qu'on ne pouvait  
prévoir. Le ministre s'est vu dans  
l'impossibilité de supprimer des chaires.  
C'est mieux, et qu'on n'en parle plus.  
Si l'on veut sincèrement augmenter nos  
tréasuries, il est possible de le faire sans  
nous obliger à songer les os de nos collègues  
défunts. Vous savez sans doute que  
Bédier a été élu secrétaire de l'Assemblée  
Professale à la place de Léger. C'est  
Crosis qui avait discrètement indiqué ce  
choix, qui est excellent. Et notre ami

Rédier va s'initier aussi avec secrets  
de l'administration, qui sait où cela  
peut le conduire un jour?...

Nous avons un grand choix  
de candidats pour les chaires vacantes.  
Les chaires de sciences ne font pas  
difficultés. Je ne crois pas qu'on sache  
encore ce qui adviendra des chaires Levasseur  
et Longnon. Les historiens de l'économie  
politique se présentent en foule; et il y a  
d'autres candidatures plus ou moins importantes,  
sans compter les insignifiantes ou les  
fantaisistes. On a dû distribuer ces candidatures  
par séries et désigner un rapporteur pour  
chaque groupe, afin de débayer un peu  
le terrain.

Affectueux respects,

A. Hais